

**54<sup>e</sup> réunion du Comité permanent  
Genève, 26-28 juin 2012**

**Point 7b) de l'ordre du jour**

**Points saillants de l'exposé sur  
la Déclaration du HCR à la session de fond de 2012  
du Conseil économique et social (ECOSOC)**

Le HCR fera un exposé sur les aspects de ses activités et des partenariats relatifs à la coordination au cours de l'année écoulée au Segment général du Conseil économique et social lors de sa session de fond à New York en juillet. Voici les domaines clés qui seront abordés :

1. **Efforts de transition, situations de réfugiés prolongées et solutions durables:** accent sur l'importance des partenariats et de la coordination concernant différentes formes de déplacement ; nécessité d'appuyer les gouvernements concernant les stratégies de développement durable ; engagement plus actif avec nos partenaires tels que la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement, les fonds de développement bilatéraux et le secteur privé ; Initiative de solutions transitoires ;
2. **Amélioration de la réponse humanitaire – Le HCR et l'agenda transformatif du Comité permanent interinstitutions (CPI) :** habilitation des cadres supérieurs et déploiement rapide de responsables et de coordonnateurs expérimentés ; investissement dans la formation et examen des politiques et procédures d'urgence du HCR ; obligation redditionnelle du HCR concernant l'encadrement et la coordination ;
3. **Coordination avec les organisations non gouvernementales (ONG) :** rôle des ONG dans le renforcement de l'obligation redditionnelle à l'égard des populations touchées, y compris en étendant le rayon d'action du HCR vers des lieux isolés et peu sûrs ; examen par le Haut Commissaire des partenariats entre le HCR et les ONG et dialogue structurel avec des ONG partenaires clés.

---

*HCR  
11 juin 2012*